

PROJET D'ETABLISSEMENT

TABLE DES MATIERES

I. SPECIFICITES 1

II. ASPECTS SOCIAL, EDUCATIF ET CITOYEN 2

III. ASPECTS PEDAGOGIQUES 3

A. LES OBJECTIFS POURSUIVIS AU PREMIER DEGRE 3

B. LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 4

C. LES OBJECTIFS SPECIFIQUES 5

D. DES LIENS ENTRE LES DIFFERENTES ETAPES DE L'APPRENTISSAGE 7

E. LES MODALITES D'EVALUATION DES EPREUVES LIEES A L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION 7

F. Des liens avec le monde du travail..... 7

IV. PERSPECTIVES 8

I. SPECIFICITES

Notre école est et reste la seule école d'enseignement secondaire francophone sur la commune d'Evere, c'est une école de quartier ouverte à tous.

L'établissement y propose un enseignement :

- **Général** : options scientifiques et sciences économiques;
- **Technique de transition** : option électronique informatique au 3^e degré;
- **Technique de qualification** :

Technique de qualification		
Secteur	2 ^e degré (3 ^e & 4 ^e année)	3 ^e degré (5 ^e & 6 ^e année)
Tertiaire	Gestion	Technicien en comptabilité
Industriel	Electromécanique	Electricien-automaticien

- **Professionnel** :

Professionnel				
Secteur	Orientation	2 ^e degré	3 ^e degré	7 ^e année
Tertiaire	Bureau	Travaux de bureau	Auxiliaire administratif et d'accueil	Complément en accueil
	Cuisine	Cuisine et salle	Restaurateur/trice	Traiteur-organisateur de banquets
	Arts	Arts appliqués	/	/
Industriel	Bois	Bois	Menuiserie (enseignement en alternance ¹)	/
	Plomberie	Equipement du bâtiment	Monteur en sanitaire et en chauffage	/
	Electricité	Electricité	Electricien installateur-monteur	Complément en maintenance d'équipements techniques

- **En alternance¹** : au 3^e degré menuiserie, ce qui fournit aux élèves l'opportunité de rester dans l'établissement et d'y poursuivre un enseignement professionnel alternant la formation à l'école et la formation en entreprise.

- **L'établissement propose également des classes passerelles** : ces classes, sous certaines conditions, permettent à des jeunes récemment arrivés dans notre pays et ne maîtrisant pas le français, de s'adapter et de s'intégrer plus rapidement dans notre école.

Notre projet d'accueil des élèves primo-arrivants propose trois niveaux de langues et trois niveaux de mathématique selon leurs acquis. Les heures de formation humaine sont réparties entre deux professeurs (par niveau) afin de présenter deux approches différentes tant au niveau de la personnalité que de la méthodologie, mais aussi deux sonorités distinctes qui facilitent l'intégration du relief phonologique de la langue.

Nous poursuivons notre projet d'enseignement des mathématiques et du français par niveau, ce qui permet à des jeunes d'âges différents de s'entraider.

Le bon fonctionnement de ces classes nécessite un véritable travail de concertation. Il est indispensable qu'une personne ressource organise des concertations régulières entre les différents intervenants de manière à envisager en équipe, les passages de groupes, à cerner les difficultés pratiques et à traiter les dossiers administratifs des jeunes.

Au sein de ces classes, nous accueillons des élèves venant des quatre coins du monde. L'aspect interculturel y étant omniprésent, l'accent est mis sur la découverte et la connaissance des pays et des cultures de chacun.

Tout est mis en œuvre pour permettre aux élèves de ces classes passerelles d'intégrer rapidement une section de leur choix.

II. ASPECTS SOCIAL, EDUCATIF ET CITOYEN

Notre école est le premier lieu de vie extra familiale. Elle offre à nos élèves toutes les chances de réussite et leur apprend à vivre ensemble dans la tolérance, le respect de l'autre et de l'environnement.

L'équipe éducative initie les jeunes à la vie sociale et culturelle. Elle se charge également de la mise en œuvre d'une charte citoyenne de vie en communauté.

La communication y est privilégiée : la cohésion entre les différents membres de l'équipe éducative et les échanges professeurs/élèves favorisent une ambiance propice à l'apprentissage.

Il nous appartient donc, avec le soutien des parents, d'amener nos élèves à devenir de futurs citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, autonomes dans leur travail.

Des classes à dimension humaine favorisent l'épanouissement, le dialogue et la réussite.

Un règlement auquel les élèves et leurs parents adhèrent dès l'inscription est appliqué pour permettre une vie collective harmonieuse, lutter contre l'absentéisme, l'indiscipline et le non-respect des valeurs défendues par l'école.

III. ASPECTS PEDAGOGIQUES

Notre objectif est d'amener nos élèves à la réussite scolaire et personnelle.

A. **Les objectifs poursuivis au premier degré**

- 1) Permettre aux plus jeunes de s'adapter aux exigences de l'enseignement secondaire :
 - en limitant le nombre d'élèves par classes,
 - par l'acquisition progressive d'une méthode de travail,
 - par l'élaboration d'un plan individuel d'apprentissage (PIA),
 - par un accueil individuel et collectif.
- 2) Proposer un encadrement adapté :
 - en attribuant un éducateur spécifique pour le premier degré,
 - en envisageant de nombreuses possibilités de remédiation,
 - en proposant une école des devoirs,
 - en organisant une année complémentaire¹ à la 1^{re} et la 2^e communes.
- 3) Offrir aux élèves, une initiation à l'informatique ou au sport et en complément, une activité au choix : sciences, économie, dessin ou latin.

¹ Les 1^{re} et 2^e années complémentaires sont totalement autonomes et comportent au maximum 18 élèves, ce qui permet un enseignement plus individualisé et une aide plus efficace pour combler les lacunes antérieures.

Le travail en groupe plus restreint permet aux enseignants de préparer les élèves à une meilleure méthode de travail.

Les cours de ces élèves se terminent à 15 h 15, ce qui leur permet de s'inscrire aux différentes remédiations (gratuites) de l'établissement et de travailler, s'ils le souhaitent, à la bibliothèque (avec accès à Internet) jusqu'à 17 heures. Cette opportunité est aussi offerte aux étudiants n'ayant pas obtenu leur CEB.

B. Les objectifs généraux de l'équipe pédagogique

D'une manière générale, notre principal objectif est de permettre à nos élèves de poursuivre leurs études et de s'insérer dans la réalité professionnelle.

C'est pour cette raison que toute l'équipe pédagogique veille, à ce que nos élèves acquièrent :

- la maîtrise des différentes matières,
- une capacité de raisonnement logique,
- un esprit critique, d'analyse et de synthèse,
- une large culture générale,
- une méthode de travail rigoureuse,
- une autonomie dans le travail, ...

Pour cela, la volonté de l'ensemble de l'équipe éducative est d'orienter les élèves en fonction de leurs aspirations dans les différents types d'enseignement et sections, de veiller à leur épanouissement tout en exploitant les potentialités et les qualités de chacun d'eux.

Les missions des tous les intervenants concernés par le projet d'établissement sont clairement établies.

1) Pour l'équipe éducative

- assurer un enseignement de qualité;
- valoriser la diversité sociale, culturelle et philosophique;
- apprendre la vie en communauté, l'ouverture d'esprit, le travail en équipe et favoriser ainsi la solidarité;
- respecter le rythme des élèves et les responsabiliser par rapport à leurs propres progrès;
- les préparer à la vie future;
- éduquer à la citoyenneté;
- amener nos étudiants à la réussite scolaire, personnelle et professionnelle.

2) Pour le CPMS et le service de médiation scolaire

- Le CPMS et le service de médiation scolaire travaillent au bien-être de nos élèves, à la communication et à la recherche de solutions lors d'éventuels problèmes ou conflits.
- Le CPMS aide à l'orientation scolaire, favorise l'éducation à la santé et met en place des plans d'action pour soutenir nos élèves dans la réalisation de leurs projets.
- Le service de médiation scolaire offre un espace d'écoute et favorise le dialogue.

3) Pour les parents

- Les parents sont invités à devenir des partenaires actifs dans notre école. Chaque année, l'école organise des réunions de parents et un accueil spécifique pour les familles des élèves de 1^{re} année.
- Les délégués des parents participent également à l'élaboration de différents projets lors des réunions du conseil de participation.

C. Les objectifs spécifiques

- 1) Adapter constamment la pédagogie au groupe classe :
 - en organisant des classes passerelles avec différents niveaux de français;
 - en permettant aux enseignants de participer à des formations en cours de carrière relatives à leur discipline ou à la gestion de groupes;
 - en favorisant une lecture appropriée des programmes, en proposant aux élèves des activités en adéquation avec les contenus d'apprentissage obligatoires.
- 2) Diversifier les méthodes d'enseignement et l'approche de la matière :
 - en abordant les sciences par l'observation lors des classes vertes,
 - en favorisant l'immersion linguistique au travers de voyages scolaires,
 - en insistant sur l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales.
- 3) Favoriser l'utilisation des moyens multimédias.
- 4) Utiliser les techniques innovantes tant au travers des cours généraux que des cours techniques et professionnels.
- 5) Développer le goût de la lecture :
 - en incitant les élèves à lire les ouvrages proposés par leurs professeurs;
 - en mettant à disposition des élèves et en présence d'un responsable, une bibliothèque ouverte tous les jours de la semaine;
 - en leur offrant la possibilité d'emprunter les ouvrages gratuitement.
- 6) Développer des projets interdisciplinaires culturels et sportifs :

Culturel

 - en organisant des voyages en Belgique et à l'étranger,
 - en organisant des activités extra-muros telles que les classes vertes, les spectacles théâtraux, des visites de musées, ...
 - en participant à des événements culturels.

Sportif

 - participation au "Rhéto Trophy";
 - participation aux "20 km de Bruxelles", compétition inter-écoles, activités en salle de fitness, patinoire et piscine.
- 7) Offrir à nos élèves toutes les chances de réussite et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés :
 - en organisant de nombreuses possibilités de remédiation;
 - en collaborant avec Bruxelles-Laïque qui assure une remise à niveau dans certains cours par ses ateliers de la réussite;
 - en développant un dispositif d'accrochage scolaire permettant aux élèves d'accéder à des ateliers d'aide aux devoirs, à l'apprentissage de méthodes de travail, à bénéficier d'aide individuelle ou de soutien pédagogique.

8) Apprendre à vivre ensemble dans la tolérance et le respect de l'autre :

- en participant aux classes vertes, aux journées d'intégration en Forêt de Soignes, aux activités telles que la descente de la Lesse en kayak, les petits déjeuners multiculturels, le coin pique-nique, l'exposition « découverte des pays du monde »,...
- en accueillant des personnes du troisième âge dans notre restaurant didactique afin de favoriser les relations entre générations;
- en rédigeant un règlement d'ordre intérieur (ROI) qui établit des règles de vie fondées sur la rigueur et l'écoute.

9) Apprendre à respecter l'environnement et le matériel mis à disposition

- en sensibilisant les élèves au tri des déchets : poubelles à papiers dans les classes, poubelles réservées aux cannettes dans la cour, ... ;
- en permettant la création d'une mare didactique;
- en attribuant un local spécifique à chaque classe.

10) Optimiser le temps de présence des élèves à l'école :

- en remplaçant les professeurs absents par d'autres collègues;
- en proposant diverses activités lors d'éventuelles « heures de fourche » : lecture de périodiques et de BD à la bibliothèque, jeux d'échecs et autres à la salle d'études.

11) Favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques :

L'Athénée a le souci de favoriser l'intégration des élèves venant de l'enseignement spécialisé. Notre établissement accepte d'accueillir :

- Les handicapés moteurs : à partir du moment où l'élève est autonome et dans la mesure où l'infrastructure de l'établissement le permet.
L'infrastructure ne permet pas l'accueil des enfants en voiturette.
- Les élèves présentant des troubles du comportement : dans la mesure où une collaboration étroite est établie avec le CPMS et la famille du jeune et, pour autant que le comportement ne porte pas préjudice au groupe-classe ;
- Les élèves avec une déficience physique : dans la mesure où l'infrastructure le permet ;
- Les élèves rencontrant des troubles d'apprentissage : un projet « dyslexie » est en place au sein de notre établissement depuis le mois de décembre 2011. Plusieurs enseignants sensibilisés à la problématique de la dyslexie travaillent à la concrétisation de ce projet sous la houlette de la personne-relais qui a elle-même suivi la formation organisée par l'IFC. ;
- Les élèves malades et convalescents dans la mesure où une collaboration est établie entre l'Athénée, les parents et l'hôpital ;
- Les élèves atteints d'une déficience visuelle et/ou auditive s'ils sont pris en charge par une personne ressource chargée d'établir le relais entre l'établissement d'enseignement spécialisé, les parents, le jeune et notre école. Une information spécifique à l'équipe éducative est indispensable car elle conditionne la réussite de l'intégration du jeune.

L'accueil se fait en veillant à rassembler les conditions de sécurité du groupe-classe, de l'équipe éducative et de l'élève et en optimisant les chances de réussite de l'intégration du jeune.

Pour favoriser l'accueil, il est donc impératif de mettre en place une collaboration étroite avec :

Le CPMS

L'école spécialisée en disposant notamment d'un dossier complet

L'équipe éducative.

D. Des liens entre les différentes étapes de l'apprentissage

Une liaison primaire/secondaire est assurée par la visite des écoles primaires implantées sur la commune, tous réseaux confondus. Les élèves de 6^e primaire assistent à une demi-journée d'immersion en 1^{re} générale.

E. Les modalités d'évaluation des épreuves liées à l'obtention du certificat de qualification

- Les épreuves intégrées certificatives se déroulent durant les périodes d'évaluations disciplinaires prévues en décembre et en juin de chaque année scolaire.
- Dès le mois d'octobre, les équipes pédagogiques de chaque option déterminent, en concertation, les compétences évaluées lors des différentes épreuves certificatives liées au profil de formation : épreuves disciplinaires ou épreuves articulées de compétences interdisciplinaires.
- Les moments d'évaluation formative sont également planifiés lors de la mise en place de situations problèmes. Les équipes pédagogiques déterminent également, pour chaque épreuve du cycle, les cours qui remplacent en tout ou en partie les examens disciplinaires et le poids de chaque épreuve.
- Les modalités des épreuves, les grilles d'évaluation critériées et le poids de chaque épreuve sont transmis aux parents ou à l'élève majeur via le portfolio et le journal de classe des étudiants.

F. Des liens avec le monde du travail

Notre école, en synergie avec le monde du travail, organise des stages obligatoires en entreprise, pour les élèves du 3^e degré de l'enseignement technique¹ et professionnel, afin de leur permettre l'acquisition d'une expérience significative du monde du travail. Ces stages feront l'objet d'une évaluation certificative dans le cadre des cours pratiques.

¹ sauf économie (Technicien / Technicienne en comptabilité)

IV. PERSPECTIVES

Nous tenons à :

- permettre à nos élèves inscrits dans des options de l'enseignement général, technique de transition, technique de qualification et professionnel de poursuivre tout leur cursus dans l'enseignement secondaire;
- poursuivre les synergies avec les écoles primaires des environs;
- prolonger les partenariats actuels avec la commune d'Evere et avec les entreprises (par l'intermédiaire des stages);
- améliorer la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur;
- continuer l'accueil privilégié des personnes extérieures à l'école dans notre restaurant didactique, notre école étant la seule à Bruxelles à organiser l'option "traiteur - organisateur de banquets";
- maintenir une équipe pédagogique stable, dynamique et soudée;
- ouvrir notre école sur le monde extérieur par l'organisation d'activités sportives, de voyages scolaires et de sorties culturelles;
- mettre en place des "labo-langues" performants pour rendre l'apprentissage plus dynamique;
- mettre en place la fonction de délégués d'élèves dans l'établissement dans les prochaines années :
- en organisant des séances d'information pour préciser ce qu'implique la participation des élèves au fonctionnement de l'école (conseil de participation, journées portes ouvertes, ROI, ...);
- en organisant l'élection des candidats;
- en mettant en place un conseil de délégués et en précisant les projets à développer.

Compte tenu de la poussée démographique à Bruxelles et suite aux propositions de création d'école (notamment dans l'enseignement fondamental) nous avons introduit une demande de construction d'un établissement maternel et primaire adossé à notre école.

Nous voulons poursuivre notre objectif d'école plurielle tant du point de vue de l'offre d'enseignement qu'au niveau de la diversité des jeunes qui s'y inscrivent.

Nous mettrons tout en œuvre pour que notre école soit un espace de vie où chacun peut s'exprimer selon des voies démocratiques pour participer à un projet commun... une école où il fait bon vivre.